

# **NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA CCPV**

## **Introduction**

Le budget primitif prévoit les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année. Il comporte 2 parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement décomposées en chapitres correspondant à des types de dépenses et de recettes. Ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

### **I. La section de fonctionnement regroupe :**

1-Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité :

- ✓ Les charges à caractère général (contrats de prestations de services, fluides, énergie, maintenance, assurances, frais de télécommunications, locations, frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de petits matériels et fournitures...)
- ✓ Les charges de personnel
- ✓ Les charges financières liées à la dette
- ✓ Les dotations aux amortissements, provisions...

2-Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir et qui permettent le financement des dépenses de fonctionnement :

- ✓ Impôts et taxes, notamment la Taxe Foncière, la Contribution Foncière des Entreprises (CFE), la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).
- ✓ Les dotations de l'Etat
- ✓ Les produits des services...

### **II. La section d'investissement retrace les opérations patrimoniales et comporte :**

1-En dépenses : construction ou aménagement de bâtiments, acquisitions de matériels durables, véhicules..., le remboursement du capital de la dette.

2-En recettes : le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), les subventions d'équipements reçues, les emprunts nouveaux, les dotations aux amortissements.

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 25 Février 2021 à rappeler le contexte financier et institutionnel dans lequel est élaboré le budget 2021.

Le Conseil Communautaire a posé les bases à partir desquelles nous avons pu construire le budget, à savoir :

- Une stabilité des taux de fiscalité,
- Des dépenses contenues,
- Une poursuite des investissements prévus,
- Un arbitrage des dépenses selon un Plan Pluriannuel des Investissements,

- Une augmentation de l'autonomie financière de la collectivité en misant sur l'attractivité économique du Territoire,
- La préservation d'un fonds de roulement à hauteur de 2 000 000 €.

Toutefois l'année 2021 présente plusieurs particularités dont il faut tenir compte :

- Une reconduction importante de projets prévus pour 2020 non aboutis suite à la crise sanitaire pour un montant de 240 000 € net en Fonctionnement (Etudes Eau/GEMAPI/Tourisme, l'entretien des voiries, l'entretien du Centre Aquatique,...) et 512 000 € nets en Investissement (Fonds de concours 100 000 €, acquisition terrains et mobilier pour Voie Verte pour 125 000 €, 30 000 € d'étude ruissellement, des aménagements sur les bâtiments...),
- Un effet de rattrapage dans des domaines qui réclament une intervention urgente de la collectivité pour 423 000 € de dépenses de fonctionnement nettes (la rénovation des bassins des zones d'activité, le parc de sculptures, coupes d'arbres/entretien des ouvrages d'art pour la Voie Verte, entretien de voiries) et 261 000 € de dépenses d'investissement nettes (Entretien du Centre Aquatique, de l'Hôtel Communautaire, des gymnases...)
- Une augmentation significative en 2021 des coûts de traitement SMDO des ordures ménagères.

## PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

### Présentation Globale

Le projet du budget 2021 est conforme aux orientations budgétaires actées au Conseil du 25 Février 2021 et se décompose ainsi :

Dépenses totales : **29 219 235,42 €**

Recettes totales : **31 389 135,25 €**

**Soit** une préservation attendue du fonds de roulement à hauteur de : **2 169 899,83 €**

Pour la section de **fonctionnement**, les recettes s'élèvent à **25 902 741,87 €**, les dépenses à **23 732 842,04 €**.

Pour la section **d'investissement**, les recettes et les dépenses sont équilibrées sur des crédits à hauteur de **5 486 393,38 €**.

### Présentation Détaillée par Chapitre

#### Section de Fonctionnement

**Excédent de fonctionnement prévisionnel de 2 169 899,83 €**

## 1. Les dépenses de Fonctionnement

	BP 2020	CA 2020	BP 2021	BP 2021/ BP 2020
011-Charges à caractère général	6 052 943,20	4 574 044,01	5 639 835,52	-6,82 %
012-Charges de Personnel	2 238 650,00	2 075 688,63	2 396 190,00	7,04 %
014-Atténuations de produits	7 243 954,00	7 243 849,02	7 254 906,17	0,15 %
65-Autres charges de gestion courante	5 573 851,54	5 524 765,59	5 504 920,00	-1,24 %
66-Charges financières	267 300,00	252 313,23	254 000,00	-4,98 %
67-Charges exceptionnelles	840 210,01	719 887,76	826 761,01	-1,60 %
68-Dotations aux provisions semi-budgt			1 500,00	
<b>Total Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>22 216 908,75</b>	<b>20 390 548,24</b>	<b>21 878 112,70</b>	<b>-1,52 %</b>
023-Virement à la section d'investissement	384 903,23		532 729,34	38,41 %
042-Opérations d'ordre (Amortissements)	1 335 644,00	1 335 387,61	1 322 000,00	-1,02 %
<b>TOTAL</b>	<b>23 937 455,98</b>	<b>21 725 935,85</b>	<b>23 732 842,04</b>	<b>-0,85 %</b>

### a) Charges à caractère général (Chapitre 011)

	BP 2020	BP 2021	Evol BP à BP
<b>011 - Charges à caractère général</b>	6 052 943,20	5 639 835,52	-6,82 %

Les charges à caractère général regroupent les achats courants et les charges quotidiennes de fonctionnement de la CCPV dont :

- + 3 723 120 € de prestations de services (collecte et traitement des déchets 3 075 120 €, transport des élèves vers le Centre Aquatique 148 100 €, Entretien des bassins des ZA 125 000 €, Parc de sculptures 100 000 €, Concerts 67 600 €, Prestations de l'aire d'accueil 60 000 €, Régional Partner 35 500 €, entretien de la Grivette 25 400 €, 19 100 € pour la maintenance des archives/conseil juridique/ADICO/Prévention des risques, entretien de la Voie Verte 15 500 €, prospection éco 15 000 €, AMO Assurance dommages ouvrages Gymn de Betz 15 000 €, prestation com 11 200 €,...)

Les prestations versées au SMDO pour la collecte et le traitement des déchets augmentent de 100 819 € cette année, et la contribution aux déchetteries de 70 220 € soit un impact sur le budget de la collectivité de 171 039 €.

- + 482 140 € d'études se détaillant comme suit :
  - o 45 000 € de diagnostic pour le captage d'eau à la Friche Téréos,
  - o 10 000 € d'étude de faisabilité pour l'extension du BIL pour Danse et Musique en Valois,
  - o 10 000 € pour études éventuelles,
  - o 64 464 € pour le diagnostic touristique avec Retz en Valois,
  - o 34 020 € pour le PCAET (étude évaluation environnementale et étude valorisation des ressources naturelles),
  - o 282 000 € d'études pour l'eau dont :
    - Transfert de compétences,

- Révisions des zonages,
- MOE alimentation en eau potable Gergogne,
- Etudes géotechniques et relevés topographiques de la Gergogne,
- Actualisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable,
- Etude pour la fusion du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable d'Auger,
- AMO marché prestation service Alimentation en eau potable Gergogne,
- Mise à jour de l'étude MOE Alimentation en eau potable de la Gergogne,
- 36 650 € d'études pour la GEMAPI dont :
  - Elaboration de la Déclaration d'Intérêt Général de la Grivette,
  - Définition d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien du Ru d'Autheuil,
  - Etude pour la restauration de la continuité écologique de la Grivette,
  - Etude sédimentaire de la Grivette et aménagement des berges de la Grivette,
- ✚ 213 000 € de fluides, fournitures soit une baisse de 320 000 € par rapport au BP 2020 correspondant à l'achat de masques pour la Covid 19 effectué en 2020 non récurrent en 2021,
- ✚ 168 000 € de remboursement aux communes pour les frais d'entretien des ZA selon la CLECT,
- ✚ 127 700 € d'entretien des bâtiments publics (enveloppe de 45 000 € pour le Centre Aquatique, 50 000 € pour les problèmes d'infiltration du CSR de Betz qui seront refacturés à la Commune de Betz, 15 000 € pour les gymnases et 14 500 € pour l'Hôtel Communautaire),
- ✚ 122 540 € d'entretien et de maintenance (35 500 € de maintenance informatique Finances et Ressources Humaines, 23 500 € pour les logiciels de l'aménagement du territoire, 19 500 € pour l'entretien des véhicules, 15 850 € pour les équipements des gymnases, 11 000 € mutualisés avec la Ville de Crépy pour l'adhésion à des bases de données pour la communication, 5 000 € pour l'entretien de l'Aire d'accueil, 5 000 € pour les candélabres des ZA et 7 100 € pour diverses réparations de petits équipements),
- ✚ 112 000 € d'entretien des voiries (32 000 € selon échancier de la CLECT, 30 000 € pour remise en état ponctuelles de voiries et de regards dans la ZA de NLH, 20 000 € d'aménagements de sécurité contre le stationnement sauvage de la ZA de NLH et 30 000 € pour la remise en état ponctuelle des voiries de la ZA de Crépy),
- ✚ 86 950 € de catalogues, imprimés et publications (42 850 € pour la communication, 14 000 € pour la culture, 9 000 € pour le PCAET, 8 000 € pour les calendriers de la collecte, 7 000 € pour le développement économique, 5 000 € pour le tourisme et 1 000 € pour l'eau),
- ✚ 76 500 € de remboursement à la Ville de Crépy à raison de 30 000 € pour le transport des élèves vers le Centre Aquatique, 30 000 € pour les frais de fonctionnement de l'Hôtel Communautaire et 16 500 € pour les frais de l'école Erik Satie,
- ✚ 50 400 € de foires/expos, salons et colloques (26 700 € pour le développement économique, 9 700 € pour la Direction, 7 500 € pour le Tourisme, 3 500 € pour la communication salons, 1 500 € pour le PCAET, 1 500 € pour l'eau),
- ✚ 48 100 € d'entretien des terrains (28 600 € pour la coupe d'arbres sur la Voie Verte, 15 000 € pour les espaces verts de la ZA intercommunale de Nanteuil, 3 500 € d'élagage au gymnase de Nanteuil et 1 000 € pour les espaces verts de l'aire d'accueil),
- ✚ 44 000 € de frais d'affranchissement,
- ✚ 43 640 € de formations (formation management, formation du personnel du service technique...),
- ✚ 43 300 € de cotisations à des organismes (ADCF, Union des Maires, Agrosphère, Proch'Emploi, Energie 2000, Fédération Nationale des Scots, Seine Nord Europe, CAUE, DEAL, ATMO...),

- ✚ 42 900 € de locations mobilières (locations des véhicules et 28 000 € de location technique pour les concerts),
- ✚ 42 200 € frais de nettoyage des locaux,
- ✚ 36 000 € d'honoraires,
- ✚ 27 720 € de frais de télécommunication,
- ✚ 27 100 € de frais de déplacement et missions,
- ✚ 25 600 € d'assurances,
- ✚ 23 000 € de frais d'actes et de contentieux,
- ✚ 21 760 € de locations immobilières (11 760 € pour la location du bâtiment de l'Office de Tourisme du Valois refacturée ensuite à l'OT et 10 000 € pour le CTM),
- ✚ 18 680 € d'abonnement à des documentations générales et techniques,
- ✚ 15 930 € d'annonces et insertions,
- ✚ Et 17 550 € de frais divers (frais bancaires en cas d'utilisation d'une ligne de trésorerie, taxe foncière du CSR...)

## b) Charges de personnel (Chapitre 012)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>012 - Charges de personnel</b>	2 238 650,00	2 396 190,00	+7,04 %

Les charges de personnel représentent 10,05 % du budget 2021. Ce chapitre enregistre une évolution de 7,04 % par rapport à 2020. Cette hausse s'explique notamment par :

- 26 600 € pour le recrutement d'un ingénieur en 2021 pour le service Eau en vue du transfert de compétences (provision sur 4 mois),
- Recrutement d'un responsable technique + 57 400 €
- RIFSEEP budgété au montant maximum soit + 65 500 €
- Incidences liées au GVT glissement vieillesse-technicité pour 27 000 €
- Mouvement du personnel (Décalage entre les départs et les recrutements), les arrêts de travail pour un total de - 43 900 €
- La mise en place du Van numérique avec l'embauche d'un animateur numérique dont le salaire (25 000 €) est pris en charge en totalité par l'Etat.

Voici quelques informations sur les effectifs

<i>Structure des effectifs au 31/12/2020</i>	<i>Nombre d'agents</i>	<i>%</i>
<i>Fonctionnaires titulaires et stagiaires</i>	29	73 %
<i>Agents non titulaires permanents (vacance d'emploi, agents de cat A..)</i>	9	23 %
<i>Agents non titulaires non permanents (remplaçts, accroist temp act..)</i>	1	2 %
<i>Contrat de droit privé (Budget SPANC)</i>	1	2 %
<b>Soit effectif total tous statuts confondus</b>	<b>40</b>	<b>100 %</b>
<i>Pour information</i>		
<i>Fonctionnaires titulaires détachés auprès de Vert Marine</i>	4	

<b>Structure détaillée au 31/12/2020 des agents de droit public</b>	<b>Fonctionnaires en activité</b>	<b>Agents non titulaires de droit public</b>	<b>TOTAL</b>
<i>Filière administrative</i>	18	6	24
<i>Filière technique</i>	9	4	13
<i>Filière culturelle</i>	1	0	1
<i>Filière animation</i>	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>10</b>	<b>39</b>
<i>Représentation en %</i>	74 %	26 %	100 %

### c) Atténuations de charges (Chapitre 014)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>014 – Atténuations de produits</b>	7 243 954,00	7 254 906,17	0,15 %

Ce chapitre comprend :

- Le FNGIR pour 485 914 €,
- Les attributions de compensation à verser aux communes selon la CLECT pour un montant de 6 650 409 €,
- 118 583 € représentant la part 1 (50%) du pacte financier répartie entre les communes selon les critères de population et de potentiel financier.

### d) Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>	5 573 851,54	5 504 920,00	-1,24 %

Les autres charges de gestion courante inscrites au Budget 2021 comptabilisent donc :

- La cotisation au SMDO pour 2 226 446 € soit 70 220 € de plus qu'en 2020 s'expliquant par une hausse du coût de traitement par habitant et de la part fixe de valorisation des OMR,
- La contribution au SDIS pour 1 909 629 € soit 11 321 € de plus qu'en 2020,
- Le versement des subventions :
  - 187 500 € à l'Office de Tourisme se décomposant conformément à la commission Tourisme en 170 000 € de subvention de fonctionnement, 13 000 € de subvention exceptionnelle pour un emploi en CDD de 6 mois et 4 500 € pour l'achat du logiciel « Points in the city ». Soit une baisse de 10 770 € par rapport à 2020,
  - 145 000 € pour l'école Erik Satie,
  - Enveloppe de 92 065 € pour les associations et les centres sociaux,
  - 91 000 € pour la Maison Locale pour l'Emploi des Jeunes

- 34 000 € pour Initiative Oise Est,
- 489 600 € de subvention de fonctionnement pour Danse et Musique en Valois,
- Les rémunérations des élus pour 163 680 €,
- 151 000 € de cotisations aux syndicats pour la GEMAPI,
- 5 000 € pour le versement au Guichet Unique des cotisations sur les intermittents de la culture,
- Enveloppe de 10 000 € en cas de besoin exceptionnel sur ce chapitre.

#### e) Charges financières (Chapitre 66)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>66 - Charges financières</b>	267 300,00	254 000,00	-4,98 %

Correspond au remboursement des intérêts des emprunts pour 254 000 €.

#### f) Charges exceptionnelles (Chapitre 67)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	840 210,10	826 761,01	-1,60 %

Les charges exceptionnelles regroupent :

- ✚ 698 000 € de subvention de fonctionnement à Vert Marine pour la DSP du Centre Aquatique et une provision de 60 000 € en cas de versement d'une indemnité pour la période de Covid 19,
- ✚ L'abondement au fonds de résilience mis en place par la Région pour les entreprises touchées par la Covid. La convention de 2020 prévoyait une participation de 113 764 € qui a été ramenée à 30 000 € par la Région suite à l'analyse des demandes des entreprises soit une baisse de 83 000 € sur notre budget,
- ✚ 21 665 € de subvention d'équilibre pour le Budget Annexe de la Pépinière,
- ✚ 6 600 € de reversement d'aides perçues en trop en 2015 pour le chantier insertion,
- ✚ 5 495 € de régularisation demandée par la Trésorerie sur des titres anciens non recouverts.
- ✚ 5 000 € pour le remboursement éventuel de billet de spectacles des Musivales si des reports ou annulations se présentaient.

#### g) Les dotations aux provisions semi-budgétaires (Chapitre 68)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>68 - Dotations aux prov semi-budgétaires</b>		1 500,00	

Les évolutions de la réglementation budgétaire et comptable obligent les collectivités à provisionner leurs créances douteuses (créances non recouvrées depuis plus de 2 ans) à hauteur de 15%.

## h) Opérations d'ordre (Chapitre 042)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>042 - Opérations d'ordre entre sections</b>	1 335 644,00	1 322 000,00	-1,02 %

Elles sont constituées des opérations de transfert entre sections, inscrites pour contrepartie en recettes d'investissement. Pour 2021 elles concernent uniquement les amortissements des immobilisations pour 1 322 000 €.

## 1. Les recettes de Fonctionnement

	<b>BP 2020</b>	<b>CA 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>BP 2021/ BP 2020</b>
013-Atténuations de charges	80 400,00	144 283,12	107 500,00	33,71 %
70-Produits des services, dom	572 095,00	302 539,46	234 564,00	-59,00 %
73-Impôts et taxes	18 934 101,00	19 240 604,00	18 972 456,00	0,20 %
74-Dotations et participations	3 387 014,43	2 684 101,10	2 755 585,51	-18,64 %
75-Autres produits de gestion courante	95 000,00	95 161,42	95 000,00	0,00 %
77-Produits exceptionnels	19 593,75	8 372,40	13 149,75	-32,89 %
<b>Total Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>23 088 204,18</b>	<b>22 475 061,50</b>	<b>22 178 255,26</b>	<b>-3,94 %</b>
002-Excédent de fonct reporté	2 269 886,44	2 269 886,44	3 207 186,61	41,29 %
042-Amortissements des subv	470 000,00	468 224,63	517 300,00	10,06 %
<b>TOTAL</b>	<b>25 828 090,62</b>	<b>25 213 172,57</b>	<b>25 902 741,87</b>	<b>0,29 %</b>

## a) Atténuations de charges (Chapitre 013)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>013 - Atténuations de charges</b>	80 400,00	107 500,00	41,29 %

Ce chapitre comprend 42 500 € de remboursement par Vert Marine des rémunérations et charges salariales des 4 agents CCPV en détachement au Centre Aquatique, 40 000 € de reversement du SMDO pour la reprise du verre et 25 000 € de prise en charge par l'Etat du salaire de l'animateur pour la mise en place du Van numérique.



## b) Produits des services, du domaine et des ventes diverses (Chapitre 70)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>70 – Produits des services, des dom</b>	572 095,00	234 564,00	-59,00 %

Cette catégorie comptable regroupe les produits des services et les refacturations effectuées par la CCPV à savoir sur 2021 :

- ✓ 55 800 € de refacturation à la commune de Betz pour des frais éventuels sur le CSR suite aux infiltrations,
- ✓ 54 000 € de participation de la commune de Nanteuil Le Haudouin à hauteur de 50 % pour les 87 000 € de curage des 2 bassins de la ZA de Nanteuil et 21 000 € de défrichage,
- ✓ 26 440 € au titre de la mutualisation de la Communication,
- ✓ 20 000 € de facturation aux communes pour des travaux de marquages et de contrôle des points d'eau par le Pôle Technique,
- ✓ 18 100 € de refacturation au SPANC pour une partie du salaire de l'assistante Eau (13 600 €) et les frais de fonctionnement du technicien (4 500 € pour le véhicule, le carburant, l'assurance...),
- ✓ 15 760 € de refacturation du loyer à l'Office de Tourisme du Valois,
- ✓ 15 000 € de billetterie pour les concerts du service culturel,
- ✓ Une provision de 11 700 € de refacturation éventuelle de masques aux communes,
- ✓ 10 864 € de refacturation aux communes de la MO sur des travaux de voirie,
- ✓ 4 000 € pour l'emplacement des occupants de l'aire d'accueil des gens du voyage,
- ✓ 1 500 € de refacturation des assurances aux budgets annexes de la Pépinière et du Bil,
- ✓ 1 400 € de refacturation à Danse et Musique en Valois si besoin.

La baisse de 59% par rapport à 2020 s'explique par la refacturation aux communes des masques et équipements de protection effectués l'année passée.

## c) Impôts et taxes (Chapitre 73)

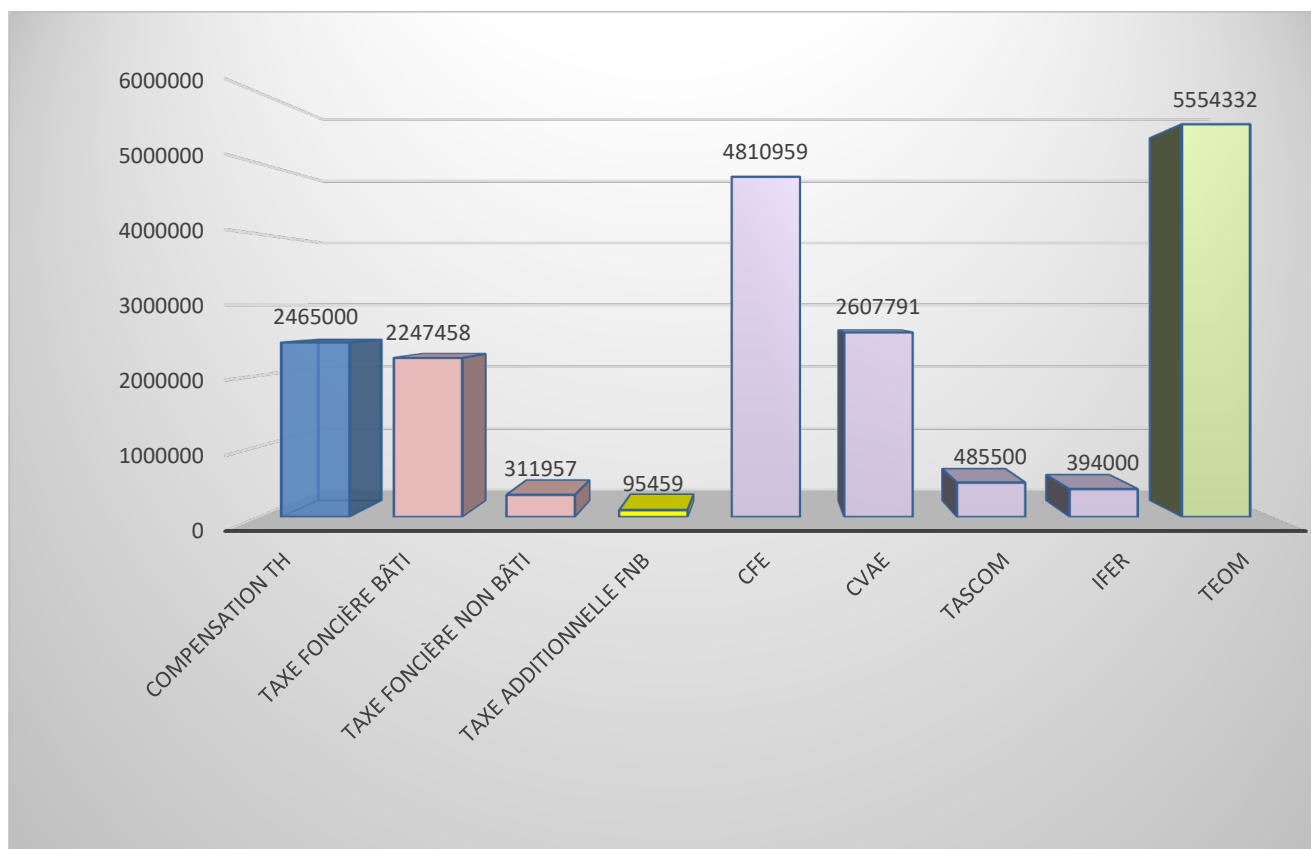
	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>73 – Impôts et taxes</b>	18 934 101,00	18 972 456,00	0,20 %

C'est le principal poste de recettes de fonctionnement (60 % du total des recettes).

Suite à la réforme de la taxe d'habitation les collectivités ne percevront plus cette recette fiscale à partir du 01/01/2021. La perte de recettes est compensée pour les EPCI par l'attribution d'une part de la TVA nationale. La loi de Finances de 2021 met en œuvre une réduction de moitié de la valeur locative des établissements industriels. Cela se traduit par une baisse de moitié des cotisations de taxe foncière sur les propriétés bâties et de CFE de ces établissements. Ces conséquences pour les collectivités seront compensées par l'Etat.

L'état 1259 n'étant pas encore parvenu, le Budget 2021 est construit à partir des informations recueillies auprès des services fiscaux pour la TFB, la TFNB, la TEOM et la CVAE. Pour la TASCOM, l'IFER et la compensation de la Taxe d'habitation, les données de l'année 2020 ont été reprises avec une diminution par prudence de 30 000 € au total.

Les recettes fiscales Prévisionnelles pour 2021 se présentent comme suit :



### Comparatif par rapport aux recettes fiscales 2020

2020 (Rôles généraux et complémentaires)		Estimation Données 2021		Comparatif
<b>Taxe Habitation</b>	2 477 197 €	<b>Compensation TH</b>	2 465 000 €	-0,49 %
<b>TFB</b>	2 383 997 €	<b>TFB</b>	2 247 458 €	-5,73%
<b>TFNB</b>	311 891 €	<b>TFNB</b>	311 957 €	+0,02%
<b>TAFNB</b>	95 459 €	<b>TAFNB</b>	95 459 €	
<b>CFE</b>	5 156 652 €	<b>CFE</b>	4 810 959 €	-6,70%
<b>CVAE</b>	2 309 760 €	<b>CVAE</b>	2 607 791 €	+12,90%
<b>TASCOM</b>	495 530 €	<b>TASCOM</b>	485 500 €	-2,02%
<b>IFER</b>	404 413 €	<b>IFER</b>	394 000 €	-2,57%
<b>TEOM</b>	5 392 408 €	<b>TEOM</b>	5 554 332 €	+3,00%
<b>TOTAL</b>	<b>19 027 307 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 972 456 €</b>	<b>-0,29%</b>

La CCPV connaît une dynamique au niveau de la CVAE et la TEOM.

S'agissant des taux, le Budget est établi à taux constants (inchangés depuis 2015).

<b>Taxe</b>	<b>Taux</b>
<b>Foncier Bâti</b>	3,96 %
<b>Foncier Non Bâti</b>	8,19 %
<b>TEOM</b>	11,26 %
<b>CFE unique</b>	23,04 %

#### d) Dotations et participations (Chapitre 74)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>74 -</b> Dotations et participations	3 387 014,43	2 755 585,51	-18,64 %

Le chapitre 74 regroupe notamment les dotations versées par l'Etat aux collectivités locales dont pour une grande partie la Dotation Globale de Fonctionnement (2 176 194 € soit 79 %).

Elle se décompose de la façon suivante :

	2018	2019	2020	2021
<i>Dotation d'intercommunalité</i>	370 674 €	410 839 €	453 437 €	453 437 €
<i>Dotation de compensation</i>	362 248 €	321 008 €	288 924 €	288 924 €
<i>DGF Totale</i>	732 922 €	731 847 €	742 361 €	742 361 €

Les autres recettes concernent les subventions suivantes :

- 248 237 € de subventions pour les études de l'eau (Transfert de compétences, étude des zonages, MOE Alimentation Eau Potable Gergogne, études géotechniques et relevés topographiques de la Gergogne, l'actualisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable, étude pour la fusion du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable d'Auger, mise à jour de l'étude MOE Alimentation Eau Potable Gergogne),
- 144 911 € de compensations de l'Etat (sur CFE 89 454 €, sur Taxe Professionnelle 5 870 € et sur Taxe d'habitation 49 587 €),
- 39 752 € pour l'étude diagnostic touristique avec Retz en Valois,
- 32 815 € de subventions sur les études de la GEMAPI (Elaboration de la Déclaration d'Intérêt Général de la Grivette, définition d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien du Ru d'Autheuil, étude pour la restauration de la continuité écologique de la Grivette, étude sédimentaire de la Grivette et aménagement des berges de la Grivette),
- 22 732 € au titre de l'Allocation de Logement Temporaire pour l'Aire d'accueil des gens du voyage,

- 22 500 € du Département pour le fonctionnement du service culturel,
- 20 000 € pour les heures d'utilisation des gymnases par les collégiens,
- 18 370 € de FCTVA sur les dépenses d'entretien des bâtiments publics et des voiries,
- 12 600 € de subvention sur les prestations d'entretien de la Grivette,
- 10 000 € d'aide d'éco emballage pour la communication et le soutien au verre,
- 7 471 € pour les études du PCAET (Valorisation des ressources agricoles et étude sur le potentiel des énergies renouvelables).

La baisse par rapport à 2020 s'explique par :

- ✕ Le décalage de certaines études de l'eau (Forage d'essai Gergogne, Moe Suivi Forage d'essai Gergogne, étude Bassin d'Alimentation Captage),
- ✕ L'aide de l'Etat perçue en 2020 sur l'achat de masques,
- ✕ Le transfert de l'étude ruissellement en section d'investissement.

#### e) Autres produits de gestion courante (Chapitre 75)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>75 -</b> Autres produits de gestion courante	95 000,00	95 000,00	0,00 %

Les autres produits de gestion courante comprennent essentiellement les loyers reçus de la Commune de Betz et de l'ADAPEI pour le Bâtiment Multiservices de Betz et le Centre d'Aide au Travail de Crépy.

#### f) Produits exceptionnels (Chapitre 77)

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Evol BP à BP</b>
<b>77 -</b> Produits exceptionnels	19 593,75	13 149,75	-32,89 %

Sont enregistrés dans les produits exceptionnels les écritures de régularisation sur exercices antérieurs demandées par la Trésorerie, les remboursements d'assurance et les cessions.

### Section d'Investissement

**La section d'investissement est établie en équilibre à 5 486 393,38 €**

#### 1. Les dépenses d'Investissement

**Les dépenses d'investissement inscrites en Restes à Réaliser**

Chapitre	Fonction	Article	Libellé	Montant
20	90	2031	Frais d'études Pôle Gare	30 000,00
	020	2051	Logiciel Finances	54 224,00
	824	2051	Logiciel démat ADS	16 530,00
<b>Total Chapitre 20 Immobilisations incorporelles</b>				<b>100 755,00</b>
21	324	2111	Terrains	50 000,00
	01	2135	Aménagement Hôtel Com	64 295,15
	324	2135	Aménagement Bâtiment Voie Verte	90 000,00
	411	2135	Aménagement des gymnases	38 000,00
	020	2182	Matériel de transport	20 000,00
	324	2182	Matériel de transport	25 000,00
	020	2183	Matériel de bureau et informatique	8 918,61
	324	2184	Mobilier supplé pour Voie Verte	52 644,00
	020	2188	Autres immos corporelles	957,50
<b>Total Chapitre 21 Immobilisations corporelles</b>				<b>349 815,26</b>
204	90	2041413	Fonds concours voirie Lagny	100 000,00
	01	2041412	Fonds concours Pacte Financier	162 566,59
<b>Total Chapitre 204 Subventions d'équipement versées</b>				<b>262 566,59</b>
23	90	237	Avances versées sur études Pôle Gare	50 000,00
	411	2313	Constructions en cours	1 031 054,47
<b>Total Chapitre 23 Immobilisations en cours</b>				<b>1 081 054,47</b>
27	90	276358	Solde des subv des ZA à reverser aux Budgets annexes des ZA et Subv équilibre pour la ZA de NLH	805 232,72
<b>Total Chapitre 27 Autres immobilisations financières</b>				<b>805 232,72</b>
<b>TOTAUX</b>				<b>2 599 424,04</b>

### Détail des dépenses d'investissement

Articles	DEPENSES	BP 2020	BP 2021 avec RAR
001	Déficit d'invest reporté	1 023 315,93	628 223,84
1391	Amortissement des subv	470 000,00	480 000,00
1641	Remboursement capital emprunts	599 000,00	611 700,00
165	Dépôts et cautionnements	6 400,00	6 000,00
2031	Frais d'études	42 400,00	231 380,00
2033	Frais d'insertion	108,00	3 456,00
204	Subventions d'équip versées	274 967,50	407 100,09
2051	Logiciels	80 448,00	90 515,00
2111	Terrains	50 000,00	60 000,00
2128	Agencs aménagt terrains		26 000,00
2121	Plantations d'arbres		5 000,00
2135	Agencs aménagt construct°	322 373,85	437 895,15
21533	Réseaux cablés	3 370,10	
21728	Agencst aménagt const à dispo	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	85 024,68	81 540,00
2183	Matériel de bureau et inform	71 706,97	55 818,61
2184	Mobilier	69 290,88	71 564,00
2188	Autres immos corporelles	90 590,60	258 277,50

2312	Immos en cours-Agenct terrains	86 688,09	
2313	Immos en cours-Construct°	1 750 919,34	1 175 010,47
276358	Autres créances immos	865 232,72	805 232,72
45812	Op pour cpte de DMV	2 000,00	2 600,00
	Opérations d'ordre	763 351,46	44 080,00
<b>TOTAL</b>		<b>6 662 188,12</b>	<b>5 486 393,38</b>

## Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »

Ce chapitre englobe :

- **les frais d'études** pour 231 380 € dont 30 000 € pour le Pôle Gare, 6 780 € pour une étude sur la climatisation de la Passerelle, 35 000 € d'études pour le problème de fissuration de la voirie à Lagny (Participation de la Ville de Lagny pour la totalité), 6 600 € pour la création d'une réserve incendie au gymnase de Betz, 3 000 € pour les problèmes d'étanchéité au CSR de Betz et 150 000 € d'étude ruissellement pour la GEMAPI,
- **les frais d'insertion** des marchés pour 3 456 €,
- **les logiciels** pour 90 515 € dont le nouveau logiciel Finances 54 225 €, la dématérialisation des ADS 16 530 €, les licences pour le télétravail 2 600 €, logiciel de dématérialisation des évaluations 4 000 €, des licences Microsoft 1 100 € et 12 000 € de migration de données vers serveur.

## Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées »

- **les subventions d'équipement versées** pour 407 100 € (283 130 € au titre de la part 2 du Pacte Financier, 100 000 € de fonds de concours pour la voirie de Lagny et 22 220 € de convention de boisement avec une Commune et un particulier pour la Voie Verte et 1 000 € éventuels pour la participation aux dépenses d'investissement de collèges hors Valois)

## Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »

Les immobilisations corporelles inscrites au Budget 2021 correspondent à :

- ✚ **l'achat de terrains** pour 60 000 € (50 000 € pour les kms supplémentaires de la Voie Verte et 10 000 € pour l'implantation du forage d'essai de la Gergogne),
- ✚ **Travaux d'entretien des terrains** : 26 000 € de réfection de la clôture des bassins d'infiltration de la ZA de Nanteuil Le Haudouin,
- ✚ **Plantations d'arbres** : 5 000 € sur la Voie Verte en complément des arbres abattus,
- ✚ **Agencements des constructions** pour 437 895,15 € dont
  - Pour l'Hôtel Communautaire enveloppe annuelle de 25 000 € de dépenses d'investissement , 14 000 € pour la régulation du chauffage dans les bureaux, 20 000 € pour une cloison amovible dans la salle du Conseil, 4 000 € pour un abri de vélos sur le parking de la Passerelle, 2 500 € pour des plantations sur le parking avant.
  - Pour le Bâtiment de la Voie Verte 108 000 €,
  - Une enveloppe de 64 295 € pour tous les bâtiments selon l'arbitrage du Plan Pluriannuel d'Investissement dont notamment les travaux de ventilation des locaux, l'entretien des chaufferies, création des dossiers techniques Amiante pour les bâtiments, création de l'agenda d'Accessibilité Programmé...

- L'entretien des gymnases, enveloppe prévue de 38 000 €, 6 000 € pour le passage des câbles pour la vidéoprotection future du gymnase de Betz et 66 100 € pour la réserve incendie du Gymnase de Betz,
- Enveloppe de 70 000 € de travaux pour le Centre Aquatique suite à la réception du constat du brureau d'études et 20 000 € d'enveloppe arbitrale,
- + **Aménagement de l'Aire d'accueil**, 5 000 € inscrits en cas de dégradation,
- + **Matériel de transport** pour 81 540 €, concernent l'achat d'un tracteur pour l'entretien de la Voie Verte ainsi qu'un véhicule pour la mise en œuvre du dispositif « Van Numérique Itinérant »,
- + **Matériel de bureau et informatique**, total de 55 818 € comprenant la modification du réseau informatique, l'équipement vidéo et sono pour la salle des conseils et la salle des Vice-présidents, l'équipement de l'animateur pour le dispositif Van numérique et le renouvellement des ordinateurs des services selon la programmation de l'informaticien,
- + **Mobilier** 71 564 € dont 52 644 € de signalétique et mobilier supplémentaire pour la Voie Verte et de mobilier pour aménager le van numérique,
- + **Autres immobilisations corporelles** : 13 000 € de petit matériel pour le Pôle technique, 4 000 € de remplacement des panneaux d'entrée des bâtiments, 3 000 € de changement de candélabres dans la zone d'activité de Nanteuil, 20 500 € de matériel de sonorisation pour les concerts, 33 000 € pour matériel d'entretien de la Voie Verte et une enveloppe arbitrale de 60 000 €, 30 000 € d'équipements sportifs pour le gymnase de Betz, 15 600 € pour 2 autolaveuses, 40 000 € de conteneurs à ordures ménagères, 14 500 € de bornes à verres, 16 000 € de composteur, 5 500 € de bacs à déchets stationnaires de grande capacité pour expérimentation à Rosoy et 2 220 € d'aménagement pour le van numérique.

### Chapitre 23 « Immobilisations en cours »

Ce chapitre concerne la réhabilitation/extension du gymnase de Betz pour un montant de 1 060 054 € et 114 956 € d'avance à verser à la SAO pour l'étude Pôle Gare.

### Chapitre 27 « Autres immobilisations financières »

Les subventions sur les travaux d'aménagement des zones d'activités doivent transiter par le Budget Général et être reversées ensuite aux budgets annexes concernés. La CCPV doit percevoir 640 000 € pour les travaux de la ZA de Crépy et un solde de 109 080 € pour la ZA de NLH.

Cette catégorie comptable comprend également la subvention d'équilibre pour l'aménagement de la ZA de NLH. Dans l'attente du Décompte Général et Définitif de la SAO une provision de 56 152 € est maintenue au budget.

### Chapitre 458 « Opérations sous mandat »













La CCPV peut être amenée à effectuer des dépenses d'investissement pour le compte de DMV. Celles-ci sont comptabilisées en 45812 et refacturées ensuite en recettes d'investissement.

### Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »

Les cautions versées par les occupants de l'aire d'accueil sont enregistrées dans ce chapitre ainsi que les remboursements du capital des emprunts.

En 2021 Le montant du capital des emprunts à rembourser s'élèvera à 611 700 €.

### Caractéristiques des emprunts en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Libellé	Banque	CRD Restant	Montant initial	Date début	Date fin	Taux
Acquisition de l'Hôtel Communautaire		932 394,74	1 300 000,00	03/05/2012	03/05/2032	TF 5.300%
1 <sup>er</sup> emprunt financement équipement aquatique		597 144,15	1 000 000,00	25/08/2007	25/01/2032	TF 4.810%
Travaux d'aménagement Voie Verte		402 084,94	713 000,00	19/05/2016	19/05/2026	TF 1.130%
Aménagement Hôtel Communautaire		199 685,27	400 000,00	15/06/2012	15/06/2027	TF 1.940%
Financement équipement population Betz		115 289,30	308 000,00	01/01/2010	01/01/2025	TF 2.930%
Financement acquisition terrain Voie verte et MOE		15 245,60	25 000,00	20/12/2011	20/12/2021	TF 4.660%
Financement dernière tranche construction centre aquatique		627 445,89	1 030 000,00	01/06/2010	01/06/2035	E3M +0.80
Gymnase Nerval		120 166,60	206 000,00	01/12/2015	01/12/2027	E3M +0.93
Hôtel Communautaire		180 666,60	271 000,00	01/12/2015	01/12/2030	E3M +1.00
Achat conteneurs OM		560 625,00	780 000,00	01/07/2018	01/07/2026	E3M +0.47
Construction équipement aquatique		2 540 457,50	4 000 000,00	25/01/2008	25/01/2033	TF 4.840%
Construction ESAT de Crépy-en-Valois		455 290,28	1 020 000,00	01/09/2009	01/09/2027	TF 3.340%



# Remboursement de l'encours avec simulation sur l'emprunt de 1 130 000 € à réaliser en 2021 (620 000 € pour la 2<sup>ème</sup> phase d'emprunt pour les conteneurs et 510 000 € pour la réhabilitation/extension du gymnase de Betz)

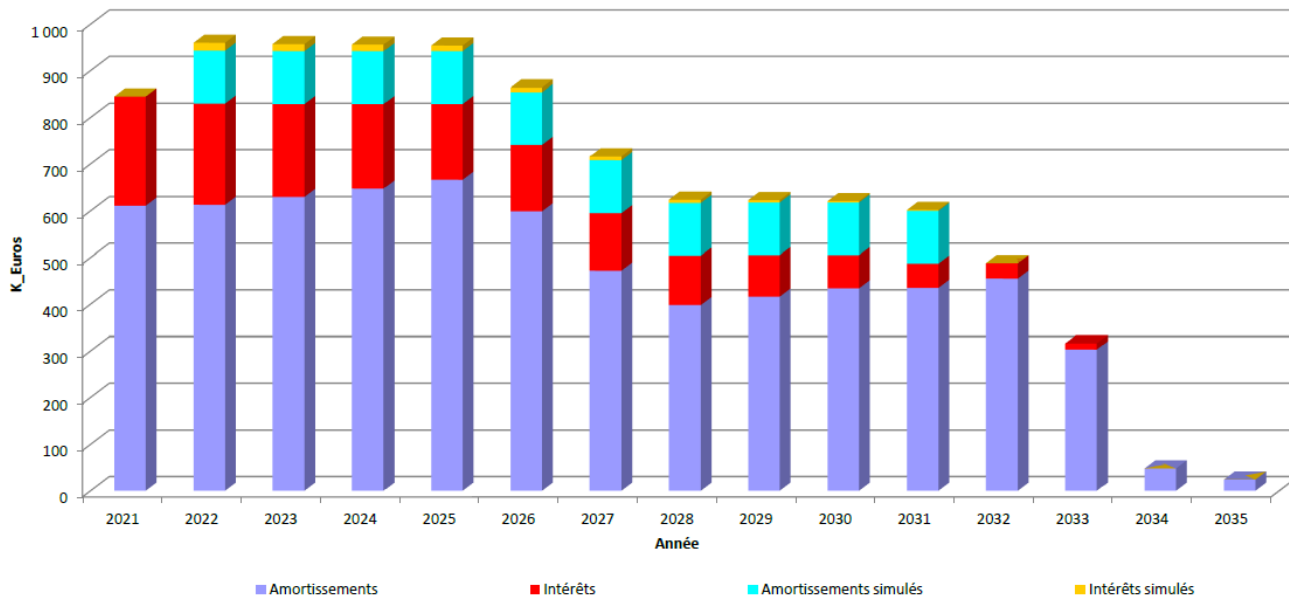
CC DU PAYS DE VALOIS

GLOBAL DETTE  
BY CONCERTALUX

Analyse au 01/01/2021

## REMBOURSEMENT DE L'ENCOURS-

Toutes Banques Budgets: PRINCIPAL



Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Amortissements	611	613	630	648	667	599	472	398	416	434	435	455	303	48	24
Intérêts	234	217	199	181	162	142	123	106	89	71	52	33	13		
Amortissements simulés		113	113	113	113	113	113	113	113	113	113				
Intérêts simulés		17	15	14	12	10	8	7	5	3	2				
<b>Annuités</b>	<b>845</b>	<b>960</b>	<b>957</b>	<b>956</b>	<b>954</b>	<b>864</b>	<b>716</b>	<b>624</b>	<b>623</b>	<b>621</b>	<b>602</b>	<b>488</b>	<b>316</b>	<b>48</b>	<b>24</b>

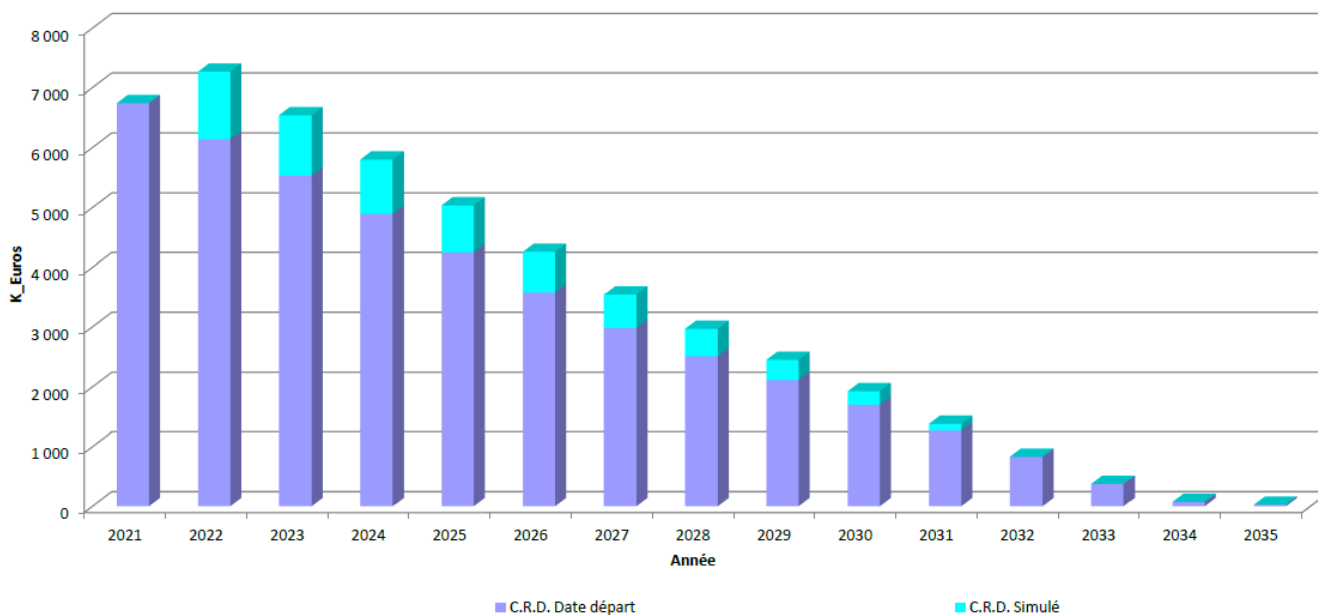
CC DU PAYS DE VALOIS

GLOBAL DETTE  
BY CONCERTALUX

Analyse au 01/01/2021

## EXTINCTION DE LA DETTE

Toutes Banques Budgets: PRINCIPAL



Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
C.R.D. Date départ	6 745	6 137	5 524	4 892	4 244	3 576	2 978	2 514	2 115	1 699	1 265	831	374	72	24
C.R.D. Simulé		1 130	1 017	904	791	678	565	452	339	226	113				

## 2. Les recettes d'investissement

### Les recettes d'investissement inscrites en Restes à Réaliser

Chapitre	Fonction	Article	Libellé	Montant
10	020	10222	FCTVA Adm Générale	18 030,99
	311	10222	FCTVA Culture	2 873,92
	824	10222	FCTVA ADS	2 711,00
	411	10222	Terrains	223 328,02
	811	10222	Aménagement Hôtel Com	287,73
	812	10222	Aménagement Bâtiment Voie Verte	3 129,49
	820	10222	Aménagement des gymnases	1 353,43
	90	10222	Matériel de transport	26 232,47
	324	10222	Matériel de transport	18 337,00
<b>Total Chapitre 10 Dotations, Fonds divers et réserves</b>				<b>296 284,05</b>
13	90	1311	Subv Etat sur étude Pôle Gare	56 000,00
	324	1311	DETR sur signalétique Voie Verte	13 161,00
	411	1311	Subv Etat Réhab Gymnase de Betz	190 399,17
	411	1312	Subv Région Réhab Gymnase de Betz	131 570,55
	411	1313	Subv Département Réhab Gymn Betz	369 620,00
	324	1326	FEADER sur signalétique Voie Verte	17 548,00
	90	1341	DETR sur ZAEI NLH	78 000,00
	90	1348	Subv Département sur ZAEI NLH	671 080,00
<b>Total Chapitre 13 Subventions d'investissement</b>				<b>1 527 378,72</b>
16	411	1641	Emprunt Réhab Gymnase de Betz	503 935,00
	812	1641	Emprunt Containers	620 000,00
<b>Total Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées</b>				<b>1 123 935,00</b>
<b>TOTAUX</b>				<b>2 947 597,77</b>

## Détail des recettes d'investissement

Articles	DEPENSES	BP 2020	BP 2021 avec RAR
021	Virement de la section de Fonct	384 903,23	532 729,34
1391	Amortissement des subv	1 334 000,00	1 322 000,00
10222	FCTVA	418 496,70	406 585,05
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	747 274,82	280 050,11
1311	Subv Etat sur équip transf	312 230,17	265 560,17
1312	Subv Région sur équip transf	207 497,00	172 438,71
1313	Subv Département sur équip transf	462 000,00	430 220,00
13141	Subv Communes sur équip transf		45 867,00
1316	Subv autres états publics sur équip transf		120 000,00
1321	Subv Etat sur équip non transf	7 257,60	
1322	Subv Région sur équip non transf	45 182,00	
1326	Subv autres états publics/équip non transf	27 224,80	17 548,00
1341	DETR	78 000,00	78 000,00
1348	Autres fonds affectés à l'équip non transf	731 080,00	671 080,00
1641	Emprunts	1 124 100,00	1 123 935,00
165	Dépôts et cautionnements	6 400,00	6 000,00
45822	Opérations sous mandat-Recettes DMV	9 190,34	2 600,00
024	Produits des cessions	4 000,00	5 000,00
	Opérations d'ordre	763 351,46	6 780,00
<b>TOTAL</b>		<b>6 662 188,12</b>	<b>5 486 393,38</b>

Les 5 486 393,38 € de recettes d'investissement comprennent :

- ❖ 1 800 713 € de subventions :
  - 693 897 € pour la réhabilitation du Gymnase de Betz,
  - 640 000 € pour la ZA de Crépy,
  - 120 000 € pour l'étude ruissellement,
  - 109 080 € pour la ZA de NLH,
  - 56 000 € pour l'étude Pôle Gare,
  - 54 000 € pour le bâtiment de la Voie Verte,
  - 36 900 € pour la réserve défense incendie du gymnase de Betz,
  - 35 000 € de participation de la Commune de Lagny pour l'étude de fissuration de la voirie,
  - 30 709 € pour la signalétique et le mobilier supplémentaire de la Voie Verte,
  - 14 260 € de subvention pour le dispositif « Van numérique »,
  - 10 867 € de participation de la Commune de Nanteuil pour la clôture du bassin.
- ❖ 1 322 000 € d'amortissements des immobilisations,
- ❖ 1 123 935 € d'emprunt (620 000 € pour la 2<sup>ème</sup> phase des containers et 503 935 € pour la réhabilitation/extension du gymnase de Betz),
- ❖ 532 729 € de virement de la section de fonctionnement,
- ❖ 406 585 € de FCTVA sur les opérations d'investissement,

- ❖ 280 050 € d'excédent 2020 capitalisé,
- ❖ 6 780 € d'opérations d'ordre (Transfert de frais d'étude au chapitre 21 d'immobilisations corporelles),
- ❖ 6 000 € de cautions pour les occupants de l'aire d'accueil des gens du voyage,
- ❖ 5 000 € de produits des cession (instruments de musique, matériel informatique...),
- ❖ 2 600 € de refacturation à DMV d'éventuelles dépenses d'investissement.

## Présentation du Budget Primitif par fonction

	Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
	Budget 2021		Budget 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>01 Amortissements</b>	1 322 000,00	480 000,00	480 000,00	1 322 000,00
<b>01 Coordination des services</b>	8 286 641,52	24 548 897,36	1 125 308,58	819 641,45
<b>020 Administration Générale</b>	988 290,00	31 700,00	243 421,11	49 165,99
<b>023 Communication</b>	205 450,00	26 440,00	5 000,00	820,00
<b>113 Incendie</b>	1 909 629,00	-	-	-
<b>411 Gymnases Collèges</b>	342 620,00	22 000,00	1 243 154,47	1 479 645,90
<b>811 Eau et Assainissement</b>	418 394,00	266 337,00	16 980,00	1 432,73
<b>831 GEMAPI</b>	216 016,32	45 415,78	150 864,00	120 000,00
<b>812 Collecte et Traitement</b>	5 495 957,00	50 300,00	178 170,00	635 973,49
<b>025 Associations</b>	75 565,00	-	-	-
<b>33 Actions Culturelles</b>	16 500,00	-	-	-
<b>311 Culture</b>	895 178,00	38 900,00	27 180,00	9 505,92
<b>324 Tourisme</b>	579 294,00	55 512,00	452 256,50	122 290,00
<b>413 Centre Aquatique</b>	1 189 660,00	42 500,00	311 500,00	14 762,00
<b>521 CSR / CAT</b>	74 900,00	150 800,00	86 000,00	-
<b>523 Emploi Insertion</b>	99 200,00	-	-	-
<b>524 Aire d'accueil des gens du voyage, Dispositif Van Numérique</b>	107 508,20	51 732,00	34 040,00	24 860,00
<b>822 Voirie</b>	10 864,00	10 864,00	-	-
<b>824 Géomatique</b>	24 350,00	-	16 530,00	2 711,00
<b>820 Aménagement du Territoire et Urbanisme</b>	468 420,00	7 471,33	1 800,00	1 648,43
<b>90 Développement économique</b>	1 006 405,00	73 872,40	1 114 188,72	881 936,47
<b>Total Général avec RAR</b>	23 732 842,04	25 902 741,87	5 486 393,38	5 486 393,38
<b>Excédent prévisionnel 2021 avec RAR</b>				<b>2 169 899,83</b>

## Coût prévisionnel de la chaîne des DECHETS

*Chiffres prévisionnels - éventuellement ajustés en mars avant vote du Conseil*

DEPENSES	
Collecte - marchés prestation de services (Veolia et Mineris)	2 141 771 €
Transport et traitement des ordures ménagères (SMDO)	1 479 896 €
Contribution SMDO (déchetteries, trait.encombrants & DV)	1 679 899 €
Moyens généraux (personnel, calendriers et outils communication, n°vert encombrants, ...)	191 791 €
Investissements (renouvellement bacs, bornes à verre et autres, composteurs)	80 670 €
Annuité de la dette (achat bacs)	100 100 €
<b>TOTAUX DEPENSES</b>	<b>5 674 127 €</b>

RECETTES	
<b>Recettes fiscales</b>	
TEOM (chiffre 2020)	<b>5 554 333 €</b>
<b>Recettes du service</b>	
FCTVA	12 844 €
Autres recettes (vente du verre, aides Citéo)	50 300 €
<b>TOTAUX RECETTES</b>	<b>5 617 477 €</b>

Coût résiduel non couvert par la TEOM	<b>56 650 €</b>
Taux de couverture par la TEOM de la dépense totale	<b>98,99%</b>
Coût net des ordures ménagères (total dépenses - recettes)	5 610 983 €
<b>Coût par habitant</b>	<b>99 €</b>
<b>Coût par logement</b>	<b>239 €</b>

Nombre hab INSEE 2020	56 849
Nombre logements estimé	23 436

## Ratios de solvabilité financière 2021

<b>Dépenses réelles de Fonctionnement</b>	<b>21 878 112,70 €</b>	
<b>Recettes réelles de Fonctionnement</b>	<b>22 178 255,26 €</b>	
<b>Autofinancement (dégagé)</b>	<b>300 142,56 €</b>	
<b>Autofinancement conseillé</b>		
Nécessaire pour couvrir le capital de la dette et les amortissements de biens, moins les amortissements des subv	<b>1 453 700,00 €</b>	Limité au capital de la dette 611 700,00 €
<b>Autofinancement courant</b>		
Dépenses réelles de fonctionnement plus le remboursement annuel de la dette en capital sur les recettes réelles de fonctionnement	<b>1,014</b>	Seuil d'alerte si on passe 1 plus de trois ans de suite
<b>Niveau d'endettement</b>		
Encours de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement	<b>0,304</b>	Le seuil d'alerte est atteint au-delà de 1,6 pour les collectivités de plus de 5 000 habitants
<b>Rigidité des charges de structure</b>		
Les frais de personnel plus le rembourseent annuel de la dette (K+I) sur les recettes réelles de fonctionnement	<b>0,147</b>	Le seuil est franchi au-delà de 0,58 pour les collectivités de plus de 5 000 habitants
<b>Ratio de désendettement</b>		
Encours de la dette sur autofinancement annuel	<b>22,48</b>	Correspond au nombre d'années de remboursement théorique de la dette (encours de la dette au 1er Janv 2021 = 6 746 495,87 €

**Rappel :** Budget Primitif 2021, par nature et par chapitre, ainsi que ses annexes,

Sur la base d'un prévisionnel en section de fonctionnement de :

- 23 732 842,04 € en dépenses,
- 25 902 741,87 € en recettes,

Sur la base d'un prévisionnel en section de d'investissement de :

- 5 486 393,38 € en dépenses (dont 2 599 424,04 € de restes à réaliser),
- 5 486 393,38 € en recettes (dont 2 947 597,77 € de restes à réaliser),

Soit un total dépenses de : 29 219 235,42 €

Soit un total recettes de : 31 389 135,25 €

Soit un solde prévisionnel de : 2 169 899,83 €

**Taux d'imposition :**

les taux de fiscalité sont les suivants pour l'année 2021 (reconduction des taux 2020):

<b>Taxes concernées</b>	<b>2021</b>
<b>Foncier Bâti</b>	<b>3,96%</b>
<b>Foncier non Bâti</b>	<b>8,19%</b>
<b>TEOM</b>	<b>11,26%</b>
<b>CFE unique</b>	<b>23,04%</b>